



# L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME  
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT LAURENT  
(D. S. L.)



Abonnement : U. S. [Canada] ..... \$1.00  
[Etats-Unis] ..... 1.50  
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,  
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annances : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.  
A no cos légales : 10 c. la ligne agate, lère  
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLÉ

## Extravagances, Déficit, Taxes

### Le programme financier du parti conservateur

La maison qui, dans des temps de dépression et de crise financière, chercherait à agrandir ses établissements, à augmenter le nombre de ses employés, à doubler ses frais de fonctionnement, à emprunter d'immenses sommes d'argent à des taux élevés d'intérêt, puis à imposer à ses actionnaires des contributions pour combler le déficit qui résulterait de cette manière d'agir, ne tarderait pas à entrer en banqueroute. Elle marcherait sûrement à la ruine, à moins que de nouveaux directeurs ne soient nommés et qu'un nouveau système ne soit adopté.

La compagnie de chemin de fer qui, dans des conditions semblables, étendrait ses lignes dans des territoires non productifs, qui augmenterait son stock de roulement quand cette augmentation n'est pas nécessaire, qui replacerait, moyennant de énormes dépenses, des stations faisant très bien l'affaire, par de nouveaux bâtiments de fantaisie, et qui alors, augmenterait ses tarifs pour que ses recettes puissent égaler ses dépenses, serait bientôt entre les mains du syndicat.

Le cultivateur qui, pendant une période de mauvaises récoltes et de bas prix, achèterait des machines coûteuses et inutiles, qui abattrait ses bâtiments assez bons pour en construire de plus neufs et de plus grands, moyennant de grands frais, qui construirait des clôtures coûteuses pour des bestiaux qu'il n'a pas, et qui hypothéquerait ensuite tout cela, ainsi que sa terre, pour se procurer l'argent nécessaire pour sa conduite insensée, se trouverait bientôt entre les mains du shérif, ou plierait sous le fardeau d'une dette dont il ne pourrait jamais se libérer.

Le salarié qui devient extravagant, qui achète des automobiles, des meubles coûteux, qui déménage dans une nouvelle et grande maison, s'entoure de serviteurs et vit sur le pied de \$8,000 par an, quand son traitement n'est que de \$5,000 et est plus exposé à être diminué qu'à être augmenté, n'aurait pas très longtemps à attendre pour le jour du règlement de compte.

#### LE GOUVERNEMENT DEPENSE

Ce sont là, nous dira-t-on, de simples suppositions : Nous sommes en effet à une époque où l'économie, le système, la réduction sont devenus, pour le monde entier, le programme des hommes d'affaires et de tous les individus. Où pourrait-on trouver dans le monde des affaires, des cas de ce genre à l'heure actuelle ? Mais n'est-ce pas cependant un fait réel et indéniable que ces cas représentent, sans aucune exagération l'ignorance prodigieuse des principes les plus élémentaires d'administration que déploie le gouvernement actuel du Canada. L'aveuglement incroyable avec lequel il charge ce pays d'un fardeau écrasant de dettes.

#### LE PEUPLE DOIT PAYER

C'est le peuple lui-même qui, directement ou indirectement, immédiatement ou un peu plus tard, doit fournir tous les dollars dépensés par les directeurs ou les administrateurs. Ainsi donc, quand les actionnaires, c'est-à-dire le peuple prêtent l'argent, l'économie et une sage méthode, ne doit-on pas s'attendre à ce que les directeurs, c'est-à-dire le gouvernement, donnent un exemple de saine économie et de sagesse ? C'est un principe élémentaire des affaires et de la finance que lorsque les revenus baissent et que les recettes décroissent, et surtout quand rien ne fait prévoir immédiatement une reprise des affaires, il est non seulement sage mais absolument nécessaire d'introduire des mesures d'économie et d'efficacité.

#### MAUVAISE ADMINISTRATION

Le gouvernement conservateur Borden a-t-il pris ces mesures dans l'administration des affaires canadiennes ? Non ! mille fois non ! Le gouvernement conservateur Borden qui s'était engagé, avant les élections, à une politique d'économie, a suivi une voie entièrement opposée, malgré les revenus en baisse, les recettes décroissantes de toutes sortes et la dépression commerciale sur toute la ligne. Le gouvernement conservateur Borden a conduit et conduit encore les affaires du pays d'après un système qui, appliqué à n'importe quelle entreprise privée du globe, mènerait infailliblement cette entreprise à la ruine et à la banqueroute.

Le gouvernement actuel a augmenté ses frais ordinaires d'administration de la façon la plus insouciant et la plus extravagante.

Il a multiplié le nombre de ses employés, sans avoir égard à leur efficacité, si bien que nous avons aujourd'hui une armée d'employés civils qui touchent de gros traitements et ne font rien.

Il a agrandi ses bâtiments et développé le système de son administration à un point irraisonnable. Il a délibérément ruiné l'efficacité du système d'achat en exploitant à l'avantage de l'intermédiaire sur la liste du patronage, le favori du parti.

Il a encouragé le gaspillage et l'extravagance parmi les fonctionnaires.

Il a remis des travaux qu'il aurait pu faire lui-même à des commissions extérieures grassement payées et rarement efficaces. Il a donné à des compagnies de chemin de fer d'énormes sommes de l'argent du peuple et a endossé leurs billets sans le moindre égard aux conséquences possibles.

#### La dette et les taxes augmentent

Et pour combler le déficit effroyable qui a naturellement été la conséquence d'une politique aussi ruineuse, pour rétablir l'équilibre entre les dépenses et les revenus, il a augmenté la dette nationale par de lourds emprunts grevés de gros intérêts. Il demande maintenant à ses actionnaires, le peuple du Canada, de contribuer par de nouvelles et lourdes taxes.

Ce que nous venons de dire — et nous voulons être bien compris — ne se rapporte nullement aux dépenses de guerre qui sont approuvées par tous les Canadiens, depuis les plus riches jusqu'aux plus pauvres. Aucune partie de ces dépenses de guerre n'est prélevée sur le revenu, et nous n'avons pas encore commencé à payer l'intérêt sur nos emprunts faits en vue de la guerre.

#### CE QUE PEUVENT FAIRE LES AUTRES DOMINIUMS

Tandis qu'un bon nombre des autres Dominions autonomes de l'Empire prélèvent au moins une partie de leurs dépenses de guerre sur le revenu, le Canada, malgré ses taxes sans cesse croissantes, directes et indirectes, est incapable de payer, à même son revenu, les simples frais d'administration du pays, d'un mois à l'autre, et les travaux publics.

Le déficit enregistré au Canada pour l'année fiscale, 1914-15, c'est-à-dire, la différence entre le revenu et les dépenses, sans tenir compte des dépenses de guerre, se monte à \$53,000,000.

A ce moment, lorsqu'il est si difficile d'emprunter pour des fins domestiques, et que le taux d'intérêt est si élevé, le Dominion, en raison de ce déficit, se voit obligé d'augmenter sa dette nationale déjà si lourde en empruntant à 5 pour cent. Le ministre des finances a beau dire que ces emprunts sont des emprunts temporaires, qu'ils seront remboursés par de nouveaux emprunts lorsque l'argent sera meilleur marché, il n'en est pas moins vrai que les détenteurs de ces nouvelles actions peuvent, s'ils le désirent, les convertir en emprunts à longs termes de vingt ans. Ces emprunts ont naturellement déterminé le taux que devront payer le Dominion, les provinces et les municipalités pendant bien des années ; ils ne peuvent manquer d'avoir un effet énorme sur le taux d'intérêt que les individus et les institutions seront appelés à payer.

#### LE GOUVERNEMENT A ETE AVERTI

Et n'oublions pas que la dépression au Canada date de longtemps avant la guerre, que des hommes, parlant d'autorité sur ces choses, déclarent que la dépression aurait été encore plus grande s'il n'y avait pas eu de guerre, qu'en réalité la guerre a plutôt aidé le Canada commerciale et industrielle du Canada. Les signes de dépression étaient visibles bien avant la guerre et bien avant qu'elle se fût fait sentir sous une forme aiguë. Elle se révélait déjà dans le commerce toujours décroissant, dans les revenus en baisse, dans l'immigration languissante et dans l'augmentation des sans-travail. Mais malgré tous ces avertissements, le gouvernement Borden a augmenté ses dépenses au lieu de les diminuer.

Il s'est accusé, et ils font encore semblant d'accuser l'administration libérale d'avoir déployé une extravagance ruineuse durant les années 1896-1911, et cependant les chiffres nous apprennent que les dépenses du gouvernement, à partir du jour où le gouvernement Tory a pris le pouvoir jusqu'en 1914, ont dépassé de \$65,000,000 le budget de la dernière année fiscale du régime libéral. Et le gouvernement libéral était encouragé alors par les temps les plus prospères que le Canada ait jamais connus, les revenus grossissant sans cesse, et partout la prospérité régnait. Au contraire,

sous le sombre nuage de la dépression, le gouvernement conservateur n'en a que plus dépensé.

#### L'AUGMENTATION DANS LES DEPENSES

Le premier ministre sir Robert Borden, a déclaré, dans son manifeste électoral de 1911, « que l'augmentation dans les dépenses ordinaires contrôlables — de \$36,000,000 en 1896, à \$79,000,000 en 1911 — est une preuve d'extravagance absolument injustifiable, une preuve prima facie de corruption. » Sous le régime Laurier, pendant la période d'expansion la plus active que le Canada ait jamais connue, les dépenses ont augmenté à raison de \$3,000,000 par an. Les dépenses sous le régime Borden ont augmenté à raison de \$16,000,000 par année ! Soixante-quatre millions en quatre ans.

Si une augmentation de \$3,000,000 par an, en des temps prospères, est une preuve d'extravagance absolument injustifiable, que dire d'une augmentation de \$16,000,000 par an en des temps de dépression ?

#### LA POLITIQUE PREVoyANTE DES AUTRES DOMINIUMS

Nous avons déjà fait remarquer la réduction des dépenses dans les autres Dominions, nous avons déjà fait remarquer que les dépenses du Canada ont été augmentées même pendant la guerre. Voyons ce que les autres puissances ont fait pour faire face aux nouvelles obligations créées par la guerre.

Le Times, de Londres, du 22 mai 1915, dit que le gouvernement du Sud-Afrique a pris immédiatement les mesures pour réduire autant que possible les dépenses de l'année fiscale terminée le 31 mars. Quant aux Indes, le Times dit, dans le même numéro, que pour faire face à la baisse des revenus, il a été décidé de réduire les dépenses et de ne pas avoir recours à de nouvelles taxes. Le montant voté pour les travaux publics a été réduit de £12,000,000 (\$60,000,000). L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont adopté une même politique.

#### PAS AU CANADA !

Mais il ne fallait pas s'attendre à une politique aussi sage et aussi pratique au Canada, au moins pas de la part du gouvernement conservateur actuel, et nous n'en avons pas eu le moindre signe. A la fin de la dernière année fiscale, la dette nationale s'était grossie de \$113,379,233, soit seulement un peu plus de \$60,000,000 représentant les dépenses de guerre. Le reste, soit approximativement \$53,000,000, représente la différence entre les dépenses (en dehors de la guerre) et les revenus (en dehors des emprunts). Et malgré les nouvelles taxes et les nouveaux droits spéciaux dont le ministre des finances comptait tirer \$40,000,000, le revenu total continue à décroître. Les taxes de guerre, au lieu de produire des revenus, ont fait diminuer le volume des affaires. Par exemple, pendant les derniers cinq mois de l'année courante, les recettes dominières ont baissé de plus d'un million de dollars par comparaison à l'année dernière.

Meli-Melo

#### Pertes causées par les feux de forêts

La somme totale du bois d'œuvre sur pied aux Etats-Unis est d'environ 2,900 milliards de pieds, mesure de planche. Les particuliers en possèdent au moins 76 p. c. ou 2,200 milliards de pieds. Environ 21 p. c. ou 600 milliards de pieds forment les forêts nationales. Environ 3 p. c. ou 90 milliards de pieds sont propriété publique sous une forme quelconque, appartenant soit au fédéral, soit à l'Etat, soit à la municipalité. On a calculé qu'autrefois les Etats-Unis possédaient 5,200 milliards de pieds de bois dans ses forêts qui couvraient environ 800 millions d'acres. Les incendies en ont détruits au moins autant que la hache du bûcheron. D'un autre côté, une quantité au moins égale a été gaspillée.

On a calculé d'une manière générale que le Canada possède 600 milliards de pieds de bois marchand, non compris une énorme quantité de bois à pulpe, dont on ne connaît pas l'étendue. Donc, le Canada ne renferme guère plus d'un cinquième ou d'un quart du bois que possèdent les Etats-Unis. Nul doute que la quantité de bois inutilement détruite par l'incendie excède plusieurs fois celle qui a été utilisée. Néanmoins les pertes causées par l'incendie sont sensiblement diminuées par l'exercice d'une plus grande précaution de la part des agences gouvernementales et des exploitants de bois. On a lieu de se féliciter de ce que la sylviculture ait été grandement améliorée au Canada par le fait que la couronne s'est réservée la propriété d'une très grande proportion des terres impropres à la culture, au lieu de les céder à des particuliers, comme cela s'est beaucoup pratiqué aux Etats-Unis. Il est très rare que les particuliers puissent retenir des terres forestières déboisées pour attendre des récoltes successives de bois.

#### L'instruction obligatoire en Belgique

Nous lisons dans la Patrie belge du 26 septembre dernier :

L'année suivante a été approuvée sur les murs de la capitale :

Ministère des sciences et des arts. — Instruction obligatoire. — Année scolaire 1915-1916. — Avis aux chefs de famille :

Aux termes de la loi du 19 mai 1914, les chefs de famille sont tenus, pendant l'année scolaire 1915-1916, de pourvoir à l'instruction de leurs enfants ou pupilles, nés dans le courant des années de 1904 à 1909, inclusivement. Ils peuvent s'acquitter de cette obligation en faisant inscrire dans une école primaire inspectée (communale, privée, subsidiaire ou adoptée), les chefs d'école me feront parvenir, dans la huitaine de la rentrée des classes, le relevé des inscriptions. Si les chefs de famille envoient leurs enfants ou pupilles dans un établissement autre qu'une école primaire inspectée (communale, privée ou adoptée), ils doivent me faire connaître immédiatement cet établissement.

S'ils n'envoient pas leurs enfants à l'école, ils m'indiqueront le motif pour lequel ces enfants ne fréquentent aucun établissement d'instruction (instruit ou dans la famille ou l'un des motifs de suspension prévus à l'article 2 de la loi)

Conformément à la loi, je rappelle expressément aux chefs de famille qu'ils sont libres d'envoyer leurs enfants dans les écoles qu'ils préfèrent et qu'il ne peut être usé à leur égard d'aucun moyen de pression pour leur imposer une école qui ne serait pas de leur choix.

On voit que le gouvernement catholique de la Belgique ne laisse pas enseigner dans les écoles que l'Etat n'a pas le droit d'intervenir et de décréter l'instruction obligatoire !

Et pourtant cela se voit dans la province de Québec, où l'on est plus catholique que le Pape.

Nous référons nos lecteurs aux "Leçons de Morale", de l'abbé A. Robert, autorisé à la dernière session du Conseil de l'Instruction publique.

#### Les Annales

Trois jours sur le front, parmi les soldats. Vous lirez dans Les Annales ce récit vif, sincère, émouvant, d'Adolphe Brisson, illustré de photographies inédites. Ce numéro contient encore de belles pages sur les actualités de la guerre, signées Henri Lavedan, Emile Faguet, Frédéric Masson ; des vers superbes d'Henri de Régnier, François Fabié, etc. Les plus beaux poèmes, inspirés par la grande guerre, paraissent dans Les Annales.

Abonnement : \$3 00. 51, rue Saint-Georges, Paris (France).

#### La prohibition à Lachine

Après sept jours de votation, la campagne de prohibition s'est terminée mercredi, à Lachine, par la victoire des partisans de la tempérance, avec une majorité de 330 votes en faveur du règlement. Ainsi cette municipalité sera encore plus tempérante que maintenant, puisque la livraison des liqueurs est déclarée illégale. Bien qu'il n'y eût pas d'hôtels ou de magasins licenciés, la livraison des liqueurs était permise à Lachine ; maintenant elle est prohibée.

Il y a eu 1090 votes donnés en faveur du règlement et 741 contre, ce qui aurait donné une majorité de 349 ; mais comme il y a eu 27 bulletins favorables et 8 contraires maculés, la majorité exacte est de 330.

#### Aux mères du Canada

En 1914, des enfants, en jouant avec des allumettes, ont allumé au minimum 683 incendies qui ont occasionné la perte de 38 vies et causé à la propriété des pertes évaluées à un million et demi de dollars.

Par conséquent les allumettes doivent être considérées comme un danger d'importance majeure. Il faut les placer hors de la portée des enfants ; par exemple sur une étagère qu'ils ne peuvent atteindre, car le feu et les allumettes sont pour eux un amusement idéal.

S'il était possible de décrire, dans toute leur horreur, les incendies qui ont eu lieu au Canada et dans lesquels 38 enfants ont perdu la vie, de dire les angoisses des parents et les souffrances des victimes, sans compter les pertes matérielles, il est évident que des mesures urgentes seraient prises en vue de parer à ces accidents.

Les mères ne cesseraient de mettre leurs enfants en garde contre les allumettes et les protégeraient ainsi d'un terrible et redoutable ennemi.

#### Pensées.

Les actes mettent à nu les mobiles et les ressorts de l'âme, ses instincts, ses passions, ses idées, ses facultés, toute grandeur et toute bassesse à la fois ; ils sont à la vue ce que la parole est à l'ouïe, et comme la parole, ils ont une écriture qui les perpétue, et qui est l'histoire.

LACORDAIRE

Comment osons-nous juger les autres, quand nous sentons si bien tout ce qui leur manque pour nous juger ?

Comtesse DIANE

## Aux Victimes de la Guerre

Bienheureux ceux qui souffrent pour la Justice...

Le bonheur vous est dû, vous tous dont les fils meurent  
Par le plus pur des dévouements,  
Vous qui pleurez, avec fierté, près des mamans,  
Pères, aïeuls en qui les souvenirs demeurent

Sentez-vous la douceur des pleurs silencieux,  
Epouses, mères, fiancés,  
Amours en deuil rêvant aux tendresses passées  
Lorsque le soir s'étoile au couchant radieux ?

La race vous devra ses chemins de lumière,  
Soldats par la guerre aveuglés,  
Sa marche à l'Idéal, ô soldats mutilés,  
Son âme maternelle, enfants de la chaudière.

Vous êtes les gardiens et l'espoir des sillons,  
Soldats luttant dans l'ombre noire,  
Vous portez dans votre âme une moisson de gloire,  
Votre valeur rayonne au choc des bataillons.

Quand la paix règnera sur la glèbe meurtrie  
Où tant de héros dormirent,  
Les racines des blés à leurs cœurs s'uniront  
Pour faire le froment d'amour de la patrie.

Le Christ vous donne part au royaume des cieux,  
Vous qui mûrez pour la justice  
Et savez, comme Lui, sourire au sacrifice  
Qui sauve l'œuvre des aïeux.

BOURBEAU-RAINVILLE

## LA TUBERCULOSE

Ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire

Il est dans le pouvoir de l'homme de faire disparaître toutes les maladies parasitaires du monde.  
PASTEUR.

Un écrivain français fort bien renseigné sur toutes les questions d'hygiène sociale et effrayé de la mortalité excessive par tuberculose dans le monde entier, a désigné cette dernière maladie sous le nom de "peste blanche."

Le mot est heureux, il fait image. Car si l'on a pu dire — parlant de la peste asiatique — qu'elle était jadis le "fléau de Dieu" à cause du grand nombre de victimes qu'elle faisait et de la rapidité avec laquelle elle se répandait, on peut affirmer que la peste moderne soutient avantageusement la comparaison, si on additionne les chiffres de décès par tuberculose publiés par les différents pays.

C'est une grande armée qui, dans les pays civilisés, disparaît chaque année. Il sera intéressant de comparer les chiffres de la mortalité par tuberculose et par la guerre actuelle à la conclusion de la paix. Nous pourrions aussi comparer avec fruit les infirmités dans les deux camps. Les chiffres nous surprendront.

Il faut donc y penser constamment pour la prévenir et se défendre contre elle.

Sans doute, nous subissons les atteintes d'une foule d'autres maladies contagieuses, mais nous en mourons moins. Nous savons comment les prévenir, les traiter et même les guérir. La plupart d'entre elles sont des maladies cycliques. Elles ne deviennent graves que si elles évoluent dans des milieux suspects ou contaminés. C'est là que meurent, trop souvent, hélas ! ces sujets affaiblis par une maladie antérieure et qui deviennent des proies faciles pour la tuberculose.

La mort ne lâche pas facilement les victimes qui lui sont désignées. Elle fait son bilan, et ce qu'elle perd d'un côté elle s'efforce de le rattraper de l'autre.

Voilà ce que nous oublions trop souvent de nous faire.

Faisons ensemble une revue des connaissances utiles à retenir sur ce chapitre.

#### HISTORIQUE

Une maladie aussi répandue et aussi meurtrière a naturellement toujours été redoutée, et nos aïeux avaient même à son sujet quelques notions, ou, disons mieux, quelques croyances dont, après les avoir combattues, nous devons aujourd'hui admirer la justesse.

Hippocrate, notre père à tous, a écrit les paroles suivantes : « De toutes les maladies, la plus grande, la plus difficile et celle qui emporte le plus de monde fut la phthisie. » Et plus loin, il observe que « le malade (phthisique) s'il est traité dès l'abord, guérit ».

Isocrate, un autre médecin grec, son contemporain, parle pour la première fois de la tuberculose, et il ne faisait jamais l'autopsie du cadavre d'un sujet mort de cette maladie.

Au moyen âge, on considérait « la tuberculose pulmonaire comme une des maladies les plus dangereuses et les plus facilement transmissibles. » (Montana 1550.)

Au 17ème siècle, Morgagni, un savant anatomiste, admettait la transmissibilité de la tuberculose, et il ne faisait jamais l'autopsie du cadavre d'un sujet mort de cette maladie.

Un peu plus tard, à Nancy, vers 1750, on fit brûler les meubles et les lits d'une femme morte phthisique. Dans ce cas, la contagion fut bien mise en évidence, car on prouva, par des renseignements précis, que cette femme avait contracté la maladie en couchant avec une au-

tre femme tuberculeuse.

En 1782, à Naples, un décret royal ordonna d'étoffer les tuberculeux, de faire la désinfection de tout ce qui leur avait servi avec « du vinaigre, de l'eau-de-vie, du jus de citron, de l'eau marine ou des fumigations. » Il y avait des peines sévères pour contravention à la loi.

Les médecins furent obligés d'avertir les autorités de la présence d'un tuberculeux. S'ils se dérobaient à cette obligation, « ils étaient condamnés à une amende de 300 ducats ; en cas de récidive, à 10 ans d'exil. »

Quand, exilés, parmi nous, si nous eussions vécu en ce temps-là...

Plus près de nous, vers 1820, en Espagne et en Portugal, les parents étaient obligés d'informer les autorités de la présence d'un tuberculeux sur le point de mourir, dans leur maison, afin de rendre possible aux pouvoirs publics la désinfection radicale des objets qui avaient servi au défunt.

Nous constatons avec surprise que, sans avoir de notions précises sur la nature et la cause directe de ce mal, nos aïeux, avec cet esprit d'observation qu'ils développaient à un si haut degré, s'approchaient singulièrement de la conception et des méthodes actuelles.

A ce propos, permettez-moi une anecdote appropriée.

Vous savez sans doute que Chopin, le grand compositeur du siècle dernier, était tuberculeux. Dans un séjour qu'il fit aux Baléares, l'humidité de la Chartreuse qu'il habitait, révéla sa tuberculose, il lui fallut rogner la France. Il n'y avait qu'une voiture dans l'île, celle du médecin, qui n'avait pas, à ce moment, oublié les traditions ni l'enseignement de l'École, et qui refusa de la prêter parce que le malade pouvait la contaminer. Ce médecin manqua un peu de charité, il me semble ! Il fallut transporter Chopin au moyen d'une broquette dans le petit bateau qui le conduisit à Barcelone. Là, le maître d'hôtel où il avait passé la nuit, en attendant le départ pour la France, lui demanda le paiement de sa literie, qu'il avait détruite parce qu'elle lui avait servi. (Duclaux)

Malheureusement, le 19ème siècle fut témoin d'un revirement considérable. Le corps médical de ce temps-là, égaré durant 30 ans par des doctrines qui s'étaient emparées de la médecine et qui comptaient surtout sur la dissertation et les vœux de l'esprit pour faire la lumière, n'attachait plus d'importance à la théorie de l'infection et de la transmissibilité de la tuberculose parce qu'il manquait de preuves scientifiques pour étayer cette conviction. Et l'on vit — contraste frappant avec les années précédentes — les tuberculeux et les gens en bonne santé vivre dans une promiscuité dangereuse, n'ayant pas le moindre souci des dangers qu'ils couraient.

Fort heureusement, en 1865, un médecin français, Villemin, démontra le caractère contagieux de cette maladie. Ce savant, par des inoculations aux animaux de produits provenant de tuberculeux, put reproduire la tuberculose non seulement dans les poumons des animaux inoculés, mais aussi dans d'autres parties du corps. Ce fut un tollé général. Bref, après des luttes vives, Pasteur vint, avec ses admirables découvertes, à la rescousse de Villemin ; puis, en 1882, un savant allemand dont le nom nous est familier, Robert Koch, découvrit le germe de la tuberculose. La discussion était close. Les protestataires de la veille devinrent des ralliés précieusement. Ce fut la revanche de Villemin. Aujourd'hui l'accord est unanime.

#### ASPECT CLINIQUE

Voyons maintenant sous quel aspect la tuberculose se présente à nous chaque jour.

DEBUT : C'est une maladie insidieuse, au

début. Il s'agit d'une mère de famille qui vient nous consulter pour son enfant, jeune fille de 15, 18 ou 20 ans. Depuis quelque temps, elle se sent faible, surtout le matin; on dirait que le sommeil la fatigue davantage. Son appétit diminue de jour en jour, elle n'a de goût pour rien, sa digestion est pénible. Elle a des palpitations de cœur après les repas ou à la suite du moindre effort. Son teint a pâli, il lui est même arrivé de tousser quelquefois, car elle prend facilement le rhume, elle a maigri: 10, 15 livres en 2, 3 mois.

La Commission des ressources nationales

M. S.-J.-B. Rolland y représente les Canadiens-français

Nous examinons cette jeune fille, que trouvez-vous? De l'amaigrissement, d'abord; elle brûle rapidement ses réserves. Tout le tissu adipeux — les graisses — est en train de disparaître, de fondre. La percussion nous révèle très peu de chose à cette époque: une très légère sub-matité à l'un des sommets du poulmon, généralement en avant. A l'auscultation, nous constatons la disparition du murmure vésiculaire; le son métallique que l'on entend à l'état normal est remplacé par un bruit rude qui se produit à l'inspiration surtout, quelque chose comme le frottement d'une feuille de papier sablé sur la main. L'expiration est prolongée. Le poulmon manque de souplesse, il prend plus de temps à revenir sur lui-même après l'effort de l'inspiration.

Cette commission comprend: l'honorable sénateur Loughed, président et les membres suivants, MM. S.-J.-B. Rolland, de Montréal, P. Q.; Joseph Wesley Flavell, Toronto; William Farrell, Victoria, C. R.; Edward-N. Hopkins, Moose Jaw, Sask.; honorable Rose, Middleton, N.-E.; Dr John Rutherford, Calgary, Alb.; William Smith, député, Ottawa, et J.-C. Walters, Ottawa. La nomination de M. S.-J.-B. Rolland comme représentant de l'élément canadien-français dans cette commission, nous est particulièrement agréable.

Si vous prenez la température, après une marche ou un effort plus ou moins prolongé, vous constaterez une élévation de 1/2 ou 1 degré, souvent moins. La pression artérielle est faible: le cœur rencontre de la résistance sur sa route, il faiblit, son coup de piston est moins énergique, le sang coule plutôt qu'il n'est poussé dans les vaisseaux.

M. Rolland est un homme d'affaires sérieux, à l'esprit pondéré et ouvert à toutes les saines initiatives.

Puis c'est tout. Les parents disent que c'est « de la faiblesse »; des amis plus compétents affirment que c'est de la « débilité générale », de « la pauvreté de sang »; quelques-uns — plus rares ceux-là — ceux qui ont la ou voyagé, parleront de *neurasthénie* — c'est un mot à la mode — mais tous ces amis tomberont d'accord pour conseiller l'exercice, les marches en plein air et surtout les toniques: ces médicaments fameuses si vantées à la 4ème page du journal quotidien.

Par ses connaissances, son expérience et son intelligence des affaires, M. Rolland jouera un rôle utile et profitable à tout le pays dans les études et le travail pratique qu'aura à entreprendre la commission dont il fait partie.

Pour nous, médecins, ce jeune sujet développe une tuberculose à la période de germination. Il s'engage peu à peu sur la pente fatale. Les troubles antérieurs s'affirment de plus en plus. Un exercice trop violent, une marche trop longue, une veille trop prolongée, provoquent de l'insomnie, des transpirations, d'abord discrètes et passagères, puis profuses et répétées. L'appétit est devenu capricieux, et si, par hasard, la malade a pris un repas copieux, la toux arrive avec ses quintes, et elle force l'estomac de rendre le peu de nourriture que les membres réclamaient depuis longtemps.

Nous félicitons cordialement notre distingué concitoyen et nous complimentons le gouvernement sur son heureux choix.

Bientôt la malade n'a plus que des apparences; les réalités se sont évaporées, le corps n'est plus qu'une forme qui va s'effondrer.

M. S.-J.-B. ROLLAND

(De La Presse)

Peu à peu l'édifice si frêle s'effrite par morceaux. L'expectoration accompagne le ramollissement, la fièvre s'installe en permanence, l'estomac refuse toute digestion, il est malade comme l'intestin, qui se débarrasse à sa façon par une diarrhée trop souvent que rien ne peut contrôler, des toxines tuberculeuses et des aliments qu'il reçoit.

Monsieur S.-J.-B. Rolland, le remarquable directeur des grandes papeteries qui portent ce nom, devient membre de la commission instituée par le gouvernement fédéral pour améliorer les conditions économiques du Canada. L'honorable M. James A. Loughed, l'un des membres du cabinet, en est le président. C'est, peut-être, le plus important corps d'étude qui ait été institué dans ce pays, destiné à prospérer plus encore par l'industrie que par l'agriculture, quoique celle-ci doit rester la mère nourricière du Canada.

La matité est remplacé par du tympanisme ou sonorité exagérée, les râles humides ont fait place à un immense souffle caverneux, accompagné d'un gargouillement particulier, semblable au bruit que l'on ferait en soufflant à travers un tuyau de pipe dans un bassin rempli d'eau. La fièvre hectique continue son œuvre. La fin approche. Le poul est à 160, la respiration est à 40 ou plus, le malade demande de l'air, il suffoque, il meurt enfin, au bout de 12 mois, 2 ans, 3 ans même, emportant dans la tombe le suprême espoir d'une guérison qu'on lui avait promise et dont il était sûr, car il se sentait mieux depuis quelque temps.

Voilà plus de quarante ans que M. S.-J.-B. Rolland, secondant les merveilles vivées de son père, feu l'honorable M. J.-B. Rolland, se soustrayait au confort de la cité où il était né, pour s'établir, dans ce qui était, alors, les confins du Nord: Saint-Jérôme. Il s'agissait, de sauver, d'abord, puis de faire augmenter, si possible, les grands capitaux, nous pourrions dire toute la fortune que le père avait gagnée à la sueur de son front, et que, dans un élan patriotique, il allait confier, à tout hasard, à une entreprise vraiment nationale.

C'est un des privilèges de cette maladie d'en tretenir chez ces malheureux l'idée fixe de la guérison. Il faut respecter ces illusions si douces — ce sont leurs seules joies. — Le mensonge consolateur soulage plus ce malade que tous les remèdes de la pharmacie, bien souvent il déchire devant eux le rideau bornant l'horizon de la triste réalité et leur permet de contempler jusqu'à leur dernier jour les derniers mirages de l'espérance.

Le fils, encore jeune, avait eu l'énergie d'aller s'engager comme manœuvre dans une grande fabrique américaine de papier, pour apprendre, par le bas de l'échelle, tous les secrets de cette merveilleuse industrie et la science technique qui s'y rattache. Après plusieurs années d'un travail ardu, il revient, armé de toute pièce et commença cet outillage de Saint-Jérôme, qui fut toute une révélation. On y voyait déjà percer le génie industriel, qui, depuis, ne s'est jamais démenti.

On sait le reste. Si la valeur de la papeterie Rolland est montée dans les millions et est devenue une puissance, c'est à la haute intelligence, à la sagacité industrielle de M. S.-J.-B. Rolland qu'elle le doit. Le gouvernement est, assurément, tombé sur le bon homme en le choisissant comme le représentant des Canadiens-français.

Que d'hommes importants avaient, dans le temps, prédit à cette entreprise hasardeuse une faillite retentissante! Et, d'après les lois ordinaires de l'économie, elle devait en effet, arriver. Mais, on ne connaissait pas le talent dont disposait la famille Rolland. Pendant que la maison de Montréal faisait des prodiges en finance, le jeune Jean-Baptiste accomplissait des merveilles en organisation, en machinerie, en expériences chimiques et en travail.

En attendant, voyons comment elle se comporte dans les différents pays malgré la lutte qu'on lui fait. En Russie il meurt 3,500 tuberculeux par millions d'habitants. 35 0/000. En Autriche, il meurt 3,500 tuberculeux par million d'habitants. 35 0/000. En Allemagne, 3,200 tuberculeux par million d'habitants. 22 0/000. En France, 3,900 tuberculeux par million d'habitants. 39 0/000. En Angleterre, 1,600 tuberculeux par million d'habitants. 16 0/000. En Suisse, il meurt 2,000 tuberculeux par million d'habitants. 20 0/000. Au Canada, il meurt 2,000 tuberculeux par million d'habitants, 20/000.

On a dit que les actions de Carleul, de Souchez et du Labyrinthe achèvent de couronner les actions des mois de mai et de juin, de même, en Champagne, les opérations qui se déroulent entre la Suippe et l'Aisne sont la reprise, mais avec des forces déçues — surtout en artillerie — de celles qui eurent cette région pour théâtre dans les premiers mois de l'année.

TAUX DE LA MORTALITÉ

Les jeunes filles, sur le point de devenir femmes, dépriment souvent malgré tous les soins de toutes les attentions. Combien de fois voit-on des jeunes filles qui avaient été fortes et pleines de santé devenir subitement faibles, déprimées, irritables, insouciantes. C'est le commencement de la nubilité — une crise dans la vie d'une jeune fille — et il faut se hâter de prendre les moyens de conserver le sang pur et riche ainsi que le teint rouge de la santé. Si le sang n'est pas en bonne santé à cette époque critique, le corps est faible et de graves dérangements en résultent. Les Pilules Roses du Dr Williams ont évité à des milliers de jeunes filles une longue vie de maladie ou une mort prématurée. Elles produisent du sang d'une valeur sans pareille, renforcent les nerfs faibles et produisent un fort approvisionnement de sang riche et rouge, dont toute fille a besoin pour conserver sa force. Maintes et maintes fois les Pilules Roses du Dr Williams ont prouvé leur valeur aux femmes et aux filles dont la santé chancelait.

En attendant, voyons comment elle se comporte dans les différents pays malgré la lutte qu'on lui fait.

Consultations GRATUITES.—Le Dr R. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue St-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

En attendant, voyons comment elle se comporte dans les différents pays malgré la lutte qu'on lui fait.

Consultations GRATUITES.—Le Dr R. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner des consultations au No 274 rue St-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

Mlle Minnie Duffield, Erasosa, Ont., dit: « Il me fait beaucoup plaisir de vous dire que les Pilules Roses du Dr Williams ont fait pour moi. Lorsque j'étais à l'âge de la nubilité je souffrais grandement de pauvreté de sang, d'anémie. Le travail me fatiguait beaucoup, je n'avais pas d'appétit et je ne me sentais jamais bien reposée le matin. Je pouvais à peine marcher cinq minutes à la fois sans me reposer. Je souffrais de graves maux de tête, et les choses me paraissaient vraiment tristes. Je me soignai pendant longtemps et je n'obtins que bien peu de soulagement. On me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, ce que je fis, et après en avoir pris quelque temps, je me sentis mieux portante. Je continuai à prendre ces pilules jusqu'à concurrence de six boîtes, alors que je me sentis une toute autre personne, jouissant encore d'une parfaite santé. Je conseille fortement à toutes les filles faibles ou épuisées d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel marchand de remèdes ou vous les faire expédier par la poste à 50c. la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LETTRE DE FRANCE

LA BATAILLE DE CHAMPAGNE

Trois corps d'armée allemands détruits, vingt-trois mille prisonniers, soixante-dix-neuf canons tombés entre nos mains, tel est le bilan de la journée du 25 septembre sur le front occidental. Cette victoire a été obtenue par l'étroite collaboration des Français et des Anglais ne faisant plus qu'une immense armée, travaillant non pas seulement au même but, mais suivant la même inspiration et obéissant au même ordre.

Dans son communiqué du 23 septembre, le grand quartier général allemand s'exprime en ces termes: « Favorisés par un temps très clair, les artilleries ont déployé une grande vigueur et les aviateurs une grande activité, des deux côtés, sur toute l'étendue du front. Une attaque ennemie, qui paraissait dirigée contre la position du cimetière de Souchez a été arrêtée par notre tir. »

Cette formidable lutte d'artillerie sur le front presque tout entier, en même temps qu'elle avait pour but, la destruction des ouvrages allemands, préparait aussi une offensive foudroyante sur les points que l'état-major jugerait les plus propices. Personne ne pouvait dire où cet effort serait tenté. L'état-major général ne se décida à qu'à la dernière minute — et ayant d'ailleurs pris des mesures rigoureuses pour éviter les indiscrétions — l'attaqué restait ce qu'elle devait être, une surprise pour l'ennemi tenu en alerte partout.

Les noms de la région du Nord qui réapparaissent dans le communiqué officiel sont ceux de positions que nos troupes n'avaient pas complètement enlevées dans leurs héroïques assauts des mois de mai et de juin. Le château de Carleul, le cimetière de Souchez, le Labyrinthe, resteront inoubliables dans l'histoire de cette guerre avec Souain, Perthes, Le Mesnil et Massiges qui sont maintenant à nous. Cette opération s'est faite en liaison avec l'armée anglaise qui, d'après le communiqué du maréchal French, a attaqué l'armée allemande au sud et au nord du canal de La Bassée. Au sud du canal, l'armée anglaise partait de Vermeilles et du Rutoir, glorieusement enlevées par nos armes, il y a plusieurs mois et dont la garde lui a été confiée. Elle s'est avancée jusqu'à Hulloch, à l'ouest de Vermeilles et de la route d'Arras à Estaires par Lens et La Bassée; plus bas elle a occupé Loos, à l'est de Cernay.

Ces progrès très marqués tendent à faire de La Bassée un saillant, débordé au sud comme au nord, où la situation des Allemands sera bientôt intenable.

Le communiqué allemand avait donc prévu le mouvement qui se préparait vers Souchez, mais il n'en avait pas préjugé l'issue.

De même que les actions de Carleul, de Souchez et du Labyrinthe achèvent de couronner les actions des mois de mai et de juin, de même, en Champagne, les opérations qui se déroulent entre la Suippe et l'Aisne sont la reprise, mais avec des forces déçues — surtout en artillerie — de celles qui eurent cette région pour théâtre dans les premiers mois de l'année.

Les communiqués quotidiens pouvaient paraître, aux esprits non réfléchis, comme dépourvus de tout intérêt. Il n'y était question que de luttes d'artillerie d'une extrême violence sur un grand nombre de points du front. On disait que nos batteries prenaient généralement l'avantage, réduisaient souvent au silence les canons allemands et rendaient intenable les travaux de l'ennemi bouleversés et effondrés.

C'est évidemment cette préparation sévère, accomplie par un feu qui égale en intensité celui des Allemands dans leurs journées les plus marquantes contre les Russes qui a permis à l'état-major général de lancer nos troupes en avant avec toutes les chances de succès. Maintenant que notre artillerie dispose d'assez de projectiles pour tirer à toute vitesse et sans interruption, elle ouvre des routes sûres à l'infanterie.

Cette journée de bon augure, dont nous attendons les suites avec confiance, se produit au bon moment. Elle va contrebalancer, dans l'esprit de certains neutres qui en ont grand besoin, les effets de l'activité allemande: « Nous ferons mieux encore — disait naguère Guillaume II à ses soldats sur le front oriental, en les invitant à atteindre l'armée russe et à tacher de la battre, — car tant qu'elle existera en entier, les efforts allemands resteront inachevés. Toutes nos victoires remportées ne forment qu'une splendide maison, mais sans toit. Faites le toit, messieurs, parvenez jusqu'au toit. » Si c'est, à en croire Guillaume II, en Russie que les Allemands doivent chercher « le toit de la maison », nous pensons que nous avons, en France, un mur principal de la maison. C'est à sa destruction que vont s'attacher nos armées et elles y réussiront.

Colonel L. Hérault

On veut tromper le cultivateur

En élaborant le système d'augmentation de taxes qui a été mis en vigueur à la dernière session du Parlement, on guiso de taxes de guerre, le gouvernement Borden a essayé de s'assurer l'amitié des cultivateurs; mais l'effet réel de ces taxes ne sera pas de tout ce que l'on s' imagine. Pour jeter de la poudre aux yeux, on exempta de la taxe de 7 1/2 p. c. le maïs, la ficelle d'engrègement, les fanasses, les moissonneuses et lieuses. A première vue, cette exemption peut paraître très avantageuse aux cultivateurs. Mais il ne faut pas oublier que la nouvelle augmentation de taxes s'applique à toutes sortes d'instruments: charrettes, herse, rateaux à cheval, semoirs, pompes à vent, bineuses, épandeurs de fumier, etc., sur lesquelles les droits sont portés de 20 p. c. à 27 1/2 p. c. La nouvelle taxe frappe également les machines suivantes: chargeuses à foin, aracheuses de pommes de terre, hachefourrage, concasseur de grain, tarares, faneuses, rouleaux de ferme et de champ, sur lesquelles les droits sont portés de 25 à 32 1/2 p. c. Et puis il y a aussi les haches, les hoes, les ratiaux, les fourches qui auront à payer 30 p. c. au lieu de 22 1/2 p. c.; les peintures qui paieront de 30 à 37 1/2 p. c.; suivant leur qualité, au lieu de 22 1/2 p. c.

Les pelles et les biches 40 p. c. au lieu de 32 1/2 p. c., les tuyaux, 32 1/2 p. c. au lieu de 25 p. c.

Or, la plupart de ces articles sont produits au Canada et, en raison de cette nouvelle taxe, le prix de ces articles produits au Canada augmentera d'autant sans que le trésor du Dominion en retire le moindre avantage.

On peut affirmer, sans se tromper beaucoup, que la moitié des matières premières qui entrent dans la fabrication de ces articles au Canada sont produites au pays et, comme la taxe de guerre ne s'applique qu'aux marchandises importées, le trésor ne bénéficiera aucunement de l'augmentation des taxes en ce qui concerne ces matières brutes. Si nous supposons que les matériaux employés dans la fabrication de ces articles représentent 40 p. c. du prix de vente, le manufacturier aura à payer, en raison de la taxe sur les matériaux importés, ou par suite de la hausse des prix sur les matériaux indigènes, 7 1/2 p. c. sur une valeur de 40 p. c., ce qui représente environ 3 sous par piastre, tandis qu'il obtient une nouvelle protection de 7 1/2 p. c. sur chaque piastre d'article manufacturé. En d'autres termes, il reçoit à présent de 1 1/2 à 5 p. c. de protection supplémentaire que le consommateur devra payer et sur laquelle le trésor fédéral ne touchera rien. Comment cela vous va-t-il, monsieur le cultivateur? Et n'oubliez pas que l'on vous demande de payer ces prix plus élevés sous prétexte des nécessités de la guerre.

Mais ce n'est pas tout. La taxe de guerre touche le cultivateur sur ses vêtements, ses meubles, ses provisions, en fait sur tous les articles nécessaires pour lui, sa famille et son ménage. Et, comme nous venons de le voir, pour chaque dollar que perçoit le trésor fédé-

ral, au moyen de cette taxe, le manufacturier en empêche trois.

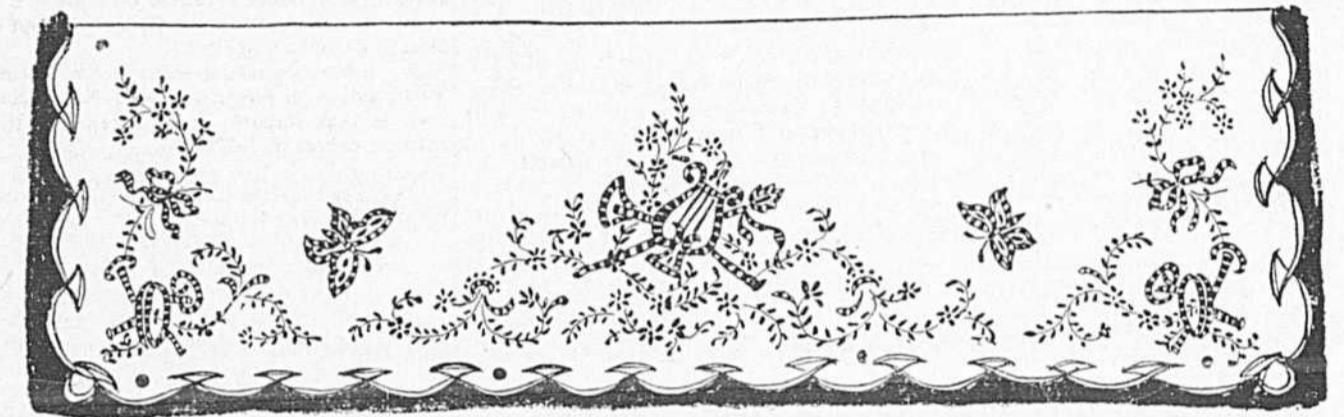
Si au lieu d'essayer de tromper sottement le cultivateur en lui donnant la pilule des taxes, M. White avait réellement cherché à lui venir en aide, il aurait pu ouvrir au Canada les marchés des Etats-Unis. Cette mesure aurait été plus conforme à l'évangile de l'accroissement de production et elle aurait réellement été à l'avantage du cultivateur.

Enfants en santé

La santé d'un enfant dépend de l'état de son estomac et de ses intestins. S'ils sont tenus réguliers et propres, le petit est sûr d'être en santé. Les Tablettes Baby's Own sont le meilleur ami de la mère pour tenir les petits bien portants. Elle agissent comme laxatif doux, sont absolument sûres et agréables à prendre. A leur sujet, Mme David Labella, Sainte-Perpétue, Qué., écrit: « Mon bébé souffrait tellement de constipation qu'il ne pouvait dormir le jour ou la nuit. Je lui donnai des Tablettes Baby's Own et c'est maintenant un gros garçon en santé. » Les Tablettes sont en vente chez les marchands de remèdes ou par la poste au prix de 25c la boîte de la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Il y a des substitutions en abondance donc insistez pour avoir le vrai éplâtre "D. & L." Hasol-Menthol qui a subi l'épreuve de nombreuses années. Il guérit plus rapidement que d'autres éplâtres les souffrances et les douleurs 25c. et rouleaux d'une verge \$1.00.

TRAVAUX FEMINIENS



Élégant dessus de piano, d'un fort bel effet, pour être brodé à l'anglaise, au plumetis et richelieu, avec le célèbre coton à broder M. F. A. sur toile écrue, broderie blanche ou écarlate. Patron perforé, \$1.50; estampage seul, \$1.25. Modèles et fournitures de la maison R. Venat, 642, rue Saint-Denis, Montréal.

Mme ALPHONSE MORIN

Très faible, très malade, les jambes presque paralysées, recouvre ses forces et se rétablit parfaitement en prenant les PILULES ROUGES.

"APRÈS QUELQUES TEMPS, DIT-ELLE, J'AI ABANDONNÉ LES REMÈDES QUE MON MÉDECIN M'AVAIT PRESCRITS PARCE QU'IL ME SEMBLAIT QU'ILS ACCENTUAIENT MON MAL."

Les Pilules Rouges font sûrement merveille contre l'anémie; elles sont la médecine à prendre pour les femmes, médecine surpassant toutes les autres par leur pouvoir à guérir la faiblesse, le beau mal, les troubles du retour de l'âge.

Depuis l'époque de sa formation jusqu'au retour de l'âge, la femme sera en butte à toutes sortes de maux particuliers qui sont une menace constante pour sa vie. Et la cause initiale de la plupart de ces maux, C'EST L'ANEMIE. Mères de famille, quand vous verrez vos fillettes perdre leurs belles couleurs, s'alongir, s'étioler comme de pauvres petites fleurs mourantes, ne cherchez pas plus longtemps la source du mal mystérieux qui vous alarme: C'EST L'ANEMIE. Jeunes filles qui sentez s'appesantir sur vous un malaise étrange qui se manifeste par des migraines, par des douleurs au dos, aux reins, à l'estomac, au ventre, par une lassitude qui envahit tous vos membres, par des irrégularités, sachez que la pauvreté de votre sang est cause de tout le mal: C'EST L'ANEMIE! Jeunes femmes et jeunes filles vieillies avant l'âge, qui gémissiez sous l'étreinte brutale de toutes ces maladies intérieures, l'origine de vos maux: C'EST L'ANEMIE. Et vous qui arrivez à ce tournant dangereux de votre vie qu'on appelle le retour d'âge, n'oubliez pas que si, à ce moment, vous êtes assaillies par les vapeurs, chaleurs, étouffements, vertiges, palpitations, congestions et autres inconforts qui accompagnent le phénomène de votre transformation, c'est que votre sang n'est pas assez pur ni assez riche: C'EST L'ANEMIE. Contre l'anémie et ses effets, il n'y a qu'un moyen de réagir: c'est de rendre au sang appauvri ou vicié sa richesse, sa pureté, sa fraîcheur, en prenant des Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles. Sous l'influence de ce merveilleux reconstituant du sang féminin, on sent la vie renaître, la douleur s'effacer, le courage reparaître. Un cas seulement est cité ici. Des centaines et des centaines d'autres nous ont été rapportés: "J'avais eu une maladie prématurée à laquelle succédèrent six longs mois de tristesse, de découragement et de souffrances de toutes sortes dont le mauvais résultat mon sang avait été la cause. Mes jambes furent longtemps faibles, si faibles même qu'elles ne me supportaient pas; elles étaient comme paralysées et le dessous des pieds était couvert de boutons comme si tout le mauvais sang s'était porté là. Après quelques temps j'avais abandonné les remèdes que mon médecin m'avait prescrits parce qu'il me semblait qu'ils accentuaient plutôt mon mal. Une dame me fit alors tout d'un coup des Pilules Rouges qu'elle me donna confiance qu'elles me pourraient guérir en prenant. J'en ai pris et j'étais heureuse, après quelques semaines, de me sentir plus de force, d'avoir meilleur appétit et de ne plus avoir de maux de tête. Mon état s'est amélioré chaque semaine ensuite, toutes mes douleurs sont disparues et aussi les boutons que j'avais aux pieds. Enfin, j'ai obtenu la santé, et ce fut la joie dans ma maison." — Mme Veu Alph. Morin, 333 rue Mettana, Montréal.



Mme ALPHONSE MORIN

L'expérience acquise par le Dr. Simard, durant son séjour prolongé en Europe, est une sérieuse garantie de succès; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent, sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition en venant le consulter; celles qui en seraient empêchées, peuvent lui écrire en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront d'une grande utilité.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATEGORIQUEMENT. Décrivez-vous de COLPORTEURS: les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de la sorte que par la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes ET QUI VOUS GUERRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO. Adressez toute correspondance à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

SIROP DU DR CODERRE POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms: Dr. A. P. BEAUBIEN, Dr. O. RAYMOND, Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. HECTOR PELTIER, Dr. A. B. CRAIG, Dr. G. O. BEAUDRY, Dr. FELZAR PAQUIN, Dr. J. B. BIRAUD, Dr. P. MUNRO, Dr. L. B. DUCHOUE, Dr. D. W. ARCHAMBAULT, Dr. Th. E. D'ODIER D'ORSONNENS, Dr. A. T. BURMAN, Dr. A. E. ROSS, Dr. J. A. VOYER, Dr. E. H. TRUDEL. Tous ces médecins ont certifié que le Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants est préparé avec les médicaments propres au traitement des maladies des enfants telles que: Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, Teux, Rhume, Etc. Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations. Vendu par tous les marchands de remèdes, à 25c la bouteille.



ALBERT LERAGE Professeur de pathologie interne, médecin de l'hôpital Notre-Dame. (De L'Union Médicale) (A suivre)

CAUSERIE MEDICALE

Hygiène de l'automne

Par L'AVENIR DU NORD

Les variations météoriques et l'abaissement progressif de la température, que ramène la saison d'automne, causent, dans les organismes, certaines perturbations faciles à comprendre, lorsqu'on songe à l'importance du rôle de la peau, dont l'activité diminue peu à peu aux approches de la mauvaise saison.

Le pauvre, alors, s'effraie et prie. L'hiver, hélas! c'est Dieu qui dort: C'est la Faïm, l'ivide et maigrée, Qui tremble auprès du foyer mort.

Dit le poète, dans cette langue qui sait résumer si scientifiquement toutes les misères sociales et toutes les souffrances physiologiques.

Donc, il faut s'habiller chaudement, revêtir des vêtements de drap et chausser des bottines lacées à fortes semelles.

Il faut éviter avec soin de garder des vêtements ou des chaussures mouillées, et conserver le cou libre de toute entrave, dépourvu surtout de cravate de laine.

La pratique du cache-nez rend la peau très sensible à l'action de l'air et cause fréquemment des angines et des rhumes.

Pour éviter ces affections, lorsqu'on est à l'air, il est bon aussi de toujours respirer par le nez. Si l'on est enrhumé du cerveau, on ne peut respirer que par la bouche: alors on interpose les mailles d'un mouchoir de laine, qui enlève au pabulum vitae sa rigueur nuisible.

L'estomac a besoin, en cette saison, d'une nourriture copieuse et substantielle, forte et stimulante même: les viandes rouges bien assaisonnées, les poissons de mer, les viandes fumées et salées, les viandes noires, etc., trouvent leur application à cet âge de l'année où les forces digestives sont décuplées, et où la chaleur animale a besoin de sérieux matériaux de combustion pour se maintenir à son taux normal.

« Il pleut de la bile à Paris » à l'automne, écrivait au seizième siècle Baillon. La fièvre typhoïde, ce type de la maladie intestinale, subit, on le sait, sa recrudescence à cette époque de l'année. C'est le moment surtout de fuir les émanations péphitiques, de désinfecter les égouts, les rues et les maisons, d'assainir les fosses d'aisance, de ventiler les logements, de tenir son corps et tout ce qui s'y applique dans un état d'exquise propreté.

Les appartements doivent être aérés et un bon feu aura l'avantage d'en chasser l'air humide tout en purifiant l'atmosphère. Le chauffage par des poêles en fonte et surtout par les poêles à faible tirage — conquête peu profitable de l'économie sur l'hygiène — vient toujours l'air respirable. Quelle économie de sauver la bourse au détriment de la santé! — Presque toutes les maladies de la saison froide dérivent du passage brusque d'un logement chaud à l'air froid du dehors. Combien de bronchites et d'angines contractées au sortir d'un local surchauffé parce qu'on néglige de couvrir suffisamment le corps en moult!

La saison d'automne exige impérieusement l'exercice. L'organisme ne doit pas stagner dans l'immobilité, mais réagir contre le froid humide qui le pénètre, par la marche forcée, la course, l'escrime, la gymnastique.

Les enfants et les femmes sujets aux engelures, crevasses, gerçures des extrémités, éviteront ces petits accidents en employant l'eau froide pour leur toilette. En évitant les grands manchons, bas de laine et chaussettes en caoutchouc; en faisant le matin et le soir des frictions excitantes sur les extrémités, avec de la glycérine ou des eaux de toilette aromatisées; en prenant tous les jours de petits bains locaux sinapisés. Enfin ces personnes éviteront les transitions thermiques brusques, et prendront à l'intérieur des préparations toniques et reconstituantes (huile de foie de morue, eaux minérales ferrugineuses, etc...)

Docteur E.

L'annonce municipale

Comment la petite ville peut-être développée à peu de frais

(Suite)

Il y a plusieurs méthodes d'annoncer une ville, méthodes qui ne coûtent guère plus que le salaire de votre employé et les frais de bureau. Une de ces méthodes consiste dans l'éta-

blissement d'un service de presse. Le travail de ce service consiste dans l'envoi d'articles illustrés pour journaux et revues; articles traitant de la vie commerciale, industrielle et civique de la ville — ces articles se prêtent facilement à la publication parce qu'ils sont intéressants, nouvelles et que les gens intéressés aux villes qu'ils ne connaissent pas.

Ce service doit également coopérer avec les correspondants locaux des feuilles des grandes villes, pour fournir la documentation nécessaire à la rédaction à l'occasion d'articles spéciaux concernant votre municipalité, ainsi que les clichés nécessaires à l'illustration de tels articles.

Une partie importante du travail de ce service consiste à influencer les gens de la ville même, à leur faire bien connaître et apprécier la municipalité qu'ils habitent, à les induire à encourager les industries locales; ceci par l'insertion dans les journaux locaux de tous les faits et statistiques montrant le progrès incessant de la ville, tant au point de vue industriel et commercial, qu'au point de vue attraction, amusement.

Le pas suivant dans la campagne est de se procurer des photographies des points d'intérêt de la ville, tels que parcs publics, édifices publics, églises, théâtres, etc., et les faire paraître dans les journaux de la ville d'abord, puis dans les journaux du dehors.

Puis tard, de petites circulaires ou des dépliantes contenant les faits et statistiques concernant la ville peuvent être publiés et mis en circulation directe et indirecte, en faisant appel au bon vouloir de toute la population et en lui demandant d'inclure ces dépliantes dans sa correspondance. Naturellement, ces imprimés doivent être très légers, de façon à ne pas ajouter aux frais de poste d'une lettre — de telles annonces en faveur de votre ville, atteindront plus de gens de toutes les parties du Canada et des États-Unis par l'intermédiaire des lettres adressées par les maisons d'affaires de votre ville.

Lorsque vous aurez accompli le premier stade de l'annonce municipale, il faudra entreprendre une campagne de publicité dans les journaux — et ceci peut être entrepris également sans encaissement d'une dépense excessive.

Le chef de votre département de publicité municipale vous préparera une série de dix ou douze annonces — cela suffira — et dans chacune d'elles il développera un des avantages qu'offre votre ville et invitera les hommes d'affaires et les capitalistes à s'y établir, avec l'offre d'un envoi, sur demande, d'un livret contenant toutes les informations et statistiques compilées à ce titre pour les intéressés.

La publication de ce pamphlet représentera la plus forte dépense à même votre budget de publicité, car pour créer une impression favorable, ce pamphlet doit être à la fois simple et artistique, avoir du cachet, de l'originalité. Tant de villes concurrentes envoient des imprimés que votre pamphlet, pour attirer l'attention, doit être de belle apparence et du meilleur goût.

Deux ou trois bons journaux suffisent, au début, pour mettre votre ville en évidence. Vous recevrez des demandes de renseignements de toutes les directions. Et ne croyez pas que toutes ces demandes viendront de simples curieux — 40 p. c. des lettres reçues par le département de publicité de Des Moines (Iowa) proviennent d'hommes bien cotés, s'informant de certaines occasions qu'offrait la ville et qui, toutes nécessitaient une certaine dépense pour les développer.

Les lettres en réponse à vos annonces devraient être soumises à un comité spécial et bien organisé de votre association d'hommes d'affaires — un comité parfaitement au courant des conditions locales et capable de donner les renseignements pratiques à ceux qui sont disposés à venir s'établir dans votre ville. Ces demandes de renseignements doivent être suivies par ce comité au moyen de lettres personnelles jusqu'à ce que votre correspondant ait pris une décision.

La réussite du travail de votre service de publicité. Pas à pas je vous ai détaillé un plan de campagne de publicité partant d'un début modeste pour arriver à une campagne de publicité complète — et d'après mon expérience, il n'en coûte pas très cher pour atteindre le but et assurer à la petite ville les richesses et la prospérité, pour la réveiller de l'état de somnolence où elle végète depuis tant d'années.

POUR L'ŒUVRE DE LA CROIX ROUGE

L'art belge en exil

La ligue des artistes belges, à Londres, a entrepris de publier un magnifique volume grand format, 13 pouces de haut par 11 pouces de large, de 120 pages, contenant 32 planches en couleur et 40 reproductions de tableaux d'artistes belges les plus réputés. Le tout sera accompagné d'un texte français et anglais émanant d'écrivains et poètes belges.

Cette publication, qui est faite sous la présidence d'honneur de la princesse Clémentine de Belgique et de la reine de Portugal, et sous le patronage des ministres belges et anglais et d'un certain nombre de personnalités parmi lesquelles nous remarquons l'honorable M. Peltier, agent général de la province de Québec à Londres, sera vendue à un prix de \$1.50. Un certain nombre d'exemplaires numérotés seront tirés sur papier de luxe et reliés et mis en vente au prix de \$5.00.

Cette vente est faite au profit des différentes œuvres créées à la suite de la guerre: la Croix Rouge, Fonds de secours, Convalescent House for soldiers, etc. Les souscripteurs de cet ouvrage, tout en apportant leur généreux concours aux différents travaux qui méritent d'être encouragés, reçoivent un souvenir d'un grand intérêt artistique et littéraire qui leur rappellera dans l'avenir l'année de la guerre.

Les souscriptions — \$1.50 pour un exemplaire broché et \$5.00 pour un exemplaire de luxe, relié, numéroté — peuvent être envoyées au directeur de l'Ecole des hautes études, 327, avenue Viger, Montréal, et le volume sera remis dans quelques semaines.

Au conseil municipal

Le conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme a siégé lundi dernier. Sur un rapport de la commission du système électrique, M. Auguste Mangin de l'usine électrique a été congédié et remplacé par MM. Arthur Wilson fils et Emile Pilon, à raison de \$10 par semaine chacun. M. Mangin recevait \$15.00 par semaine.

Les pourparlers du conseil avec M. A. Gauthier, de Montréal, pour l'exploitation de la manufacture Cimon Shoe ont été rompus, les conditions exigées étant inacceptables pour la corporation.

Le conseil a approuvé un projet de convention avec M. J. E. Lapointe, de Montréal, pour l'exploitation de l'ancienne manufacture Harrower.

La commission du parc et embellissement a fait rapport que M. Kieffer, ingénieur forestier du gouvernement de Québec, est venu ici les 7 et 8 octobre, et a procédé à la taille et au curage des arbres du parc, ayant comme aides MM. Vermette, Johnson, X. Binette, A. Piché et Clouthier, à qui il a donné des leçons. De plus \$5.50 d'outils nécessaires ont été achetés pour la taille des arbres.

Il a été aussi produit un rapport de M. Kieffer au maire concernant l'ornementation du parc Labelle par des arbres, plantes, etc., et la commission a été autorisée à dépenser \$50, dans ce but.

Une requête signée par plusieurs citoyens a été présentée au conseil, demandant que l'on prenne les procédures nécessaires pour que le pain ait les poids voulu par la loi. L'échevin De-chambault a donné avis qu'il a la prochaine séance régulière du conseil il proposera la première lecture d'un règlement dans le sens de cette requête.

De même, le même échevin proposera un amendement au règlement No 6 N. S. concernant la taxe imposée aux boulangers demeurant en dehors de la ville.

Le conseil mettra bientôt à l'étude un règlement concernant les mendians.

L'engagement de M. J.-A. Vermette, ingénieur, se terminera le 5 novembre. Il a été proposé que cet engagement soit renouvelé jusqu'au 30 avril 1916, mais cette proposition a été rejetée par un vote de 4 contre 3. Ont voté pour: les échevins Laflamme, Marcland et Deschambault; contre, les échevins Danis, Lebeau, Girardeau et Gougeon.

Le salaire de M. Vermette est de \$80 par mois.

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Nous regrettons d'apprendre la subite et grave maladie de M. Edouard Clark, boucher, de notre ville.

Il est indubitable que certains de nos hôteliers vendent de la biisson le dimanche, au mépris de la loi; il est non moins sûr qu'il existe dans notre ville des débits clandestins de liqueurs invraites et que, de plus, il y a de véritables tripots où des hommes de tout âge, notamment de jeunes garçons, jouent aux cartes pour de l'argent et perdent des sommes sérieuses.

Nous attirons instantanément l'attention des autorités municipales sur ces désordres. La surveillance policière n'est pas ce qu'elle devrait être à Saint-Jérôme et l'observation des lois laisse beaucoup à désirer.

A notre conseil municipal d'y voir.

Comment les tissus du corps reçoivent leur vigueur des centres nerveux, il s'eussit un teint clair, des yeux brillants et une taille symétrique ne peuvent exister qu'à condition de maintenir le système nerveux vigoureux. Quand le miroir avertit, prenez "L'Asaya-Neurall" le nouveau remède contre l'épuisement nerveux.

Les frères de la cure de Saint-Jérôme ont terminé la visite et le recensement des familles. M. le curé de la Dorantaye, au prône de dimanche dernier, a communiqué les chiffres suivants:

Dans la ville :	Familles	Populat.
Quartier Saint-Joseph.....	265	1146
" Labelle.....	164	748
" Saint-Louis.....	139	689
" Saint-Jean-Baptiste.....	230	1147
Personnel des communautés		798
Protestants.....	7	25
Juifs.....	6	30
Dans la campagne :		
	357	2004
Total.....	1,168	5,965

Il y a augmentation légère de la population sur les chiffres de l'année dernière.

Dans la nuit du 19, vers 2 heures 30, une alarme privée appela nos pompiers à la salle de pool de M. G. Allaire, rue Saint-Georges. Le feu s'était déclaré près d'une cheminée défectueuse et menaçait de faire de grands ravages. Il a fallu une heure de travail à nos pompiers pour se rendre maîtres de ce commencement d'incendie. Les dommages sont évalués à \$150.

Les affections cutanées, les égratignures à la peau crevassées et les piqures d'insectes sont mieux soignées avec l'Ouguent Mentholisé de "D. & L." B. B. B. de 25c. Préparées par la Cie Davis & Lawrence, Montréal.

Le Dr Henri Prévost, qui est encore faible et souffrant, a dû subir, hier soir, une seconde opération qui a été faite chez lui par le Dr Z. Rhéaume, de Montréal.

On espère que cette opération allégera ses souffrances et hâtera sa convalescence.

NAISSANCE. — Le 15 du courant, l'épouse de M. Emmanuel Bertie a heureusement donné le jour à un garçon.

Le baptême a eu lieu dimanche; l'enfant a eu les prénoms de Louis-Charles. Le parrain et la marraine furent M. Adélar Fortier, ancien président de la Chambre de commerce, de Montréal, et Mme Adélar Fortier.

Le Dr Henri Prévost, au nom de l'orchestre Jérôme, dont il est le directeur, nous prie d'exprimer ses sincères condoléances à MM. André Magnan et F. X. Saint-Michel, à l'occasion de la mort de leur belle-mère, Mme Lefebvre.

Nous avons le profond regret d'annoncer la mort de Mm. Pierre Simard. Il y a quatre semaines Mme Simard se rendait à Montréal pour subir une opération au fond d'où plusieurs osselets furent extraits. Elle ressentait graduellement ses forces et sa convalescence laissait espérer une guérison complète lorsqu'avant hier des complications ont surgi. Son état s'est vite aggravé et hier M. Simard et sa famille se rendait au chevet de la chère malade qui expirait l'après-midi.

Madame Pierre Simard, née Adrienne de Villemeur était née à Saint-Jérôme en 1861. Tous garderont longtemps le souvenir de cette excellente femme que de nombreuses et hautes qualités faisaient si charmante, si bienveillante et si réellement bonne.

Elle fut une grande chrétienne une épouse dévouée et une mère pleine d'abnégation. Elle eut à élever une nombreuse famille. Ce n'est pas sans peine qu'elle procuroit de ces joies si exquisément comporte aussi de rudes devoirs et des chagrins que le cœur d'une mère ressent plus douloureusement que tout autre. La mort du fils aîné de M. et Mme Simard, emporté, il y a quelques années, par la phthisie pulmonaire, fut une de ces grandes épreuves qui bouleversent le bonheur d'un foyer. Mme Simard elle-même eut à souffrir d'une santé débile pendant de longues années. Dans le malheur comme dans la paix du bonheur familial, Mme Simard fit preuve d'une rare énergie, conserva la douceur de son sourire et la sérénité de son âme.

La disparition de cette femme de bien est une terrible épreuve pour M. Pierre Simard et les six enfants qu'elle quitta pour jamais.

Elle laisse aussi deux sœurs: Mme Vve D. Longpré et Mme S. Lebel, et un frère, M. D'Assise de Villemeur.

A toute la famille en pleurs, nous offrons l'expression de nos sincères et profondes condoléances.

La dépouille mortelle de Mme Pierre Simard a été transportée par le train de nuit de Montréal à Saint-Jérôme.

Les obsèques auront lieu lundi, à 10 heures.

Prenez une pilule de Davis pour le foie le soir si vos intestins n'ont pas fonctionné durant la journée et évitez la constipation et les maux de tête, etc. 40 pilules pour 25c. La Cie Davis & Lawrence, Montréal.

Mme Pierre Vézina (en premières noces Mme Antoinette Lauzé) est décédée mardi. Elle était la mère de MM. Jos et Auguste Lauzé et de Mme Jos. Duquette.

Nos condoléances à la famille.

Le 17 octobre, Mme F.-X. Saint-Michel a donné naissance à une fille baptisée Marie-Jeanne-Lucette. Les parrain et marraine furent M. Jean-Marie Magnan et Mme F. X. Saint-Michel, cousin et tante du nouveau-né.

Les mains et la peau rudes sont causées par les vents froids. Servez-vous de la Crème de Toilette Dycia. 50c. la bouteille. Envoyez 5c. pour un échantillon à la Cie Davis & Lawrence, Montréal.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos clients qui souffrent des pieds que nous pouvons les guérir radicalement en leur faisant porter la chaussure J. & T. B. II avec la patente du Dr Reid.

Nous avons aussi le "Arrow-smith" qui fait disparaître les cors et les oignons; cure merveilleuse et sans douleur.

J. D. FOURNELLE, Saint-Jérôme

Le 25 octobre, M. Paul Godin, employé du Canadien-Nord, épouseur Mlle Eva Laporte, fille de M. Michel Laporte.

Nos vœux de bonheur aux futurs époux.

M. W. Michaud, qui a été gravement malade à sa maison de campagne, à Saint-Jérôme, a été transporté à Montréal, lundi. Le Dr Rhéaume doit l'opérer aujourd'hui, à l'Hôtel-Dieu, pour une pleurésie purulente.

Nous formons des vœux pour son complet rétablissement.

Allez vite vous choisir un livre intéressant à la librairie Prévost où vient d'arriver un choix considérable de romans, de mémoires historiques, de pièces de théâtre, de littérature de tous genres.

Ce sont des livres d'occasion qui sont vendus à des prix excessivement bas.

Un stock nouveau de tapisseries de tous les prix vient d'arriver à la librairie Prévost. Rafraîchissez et renouvelez l'aspect de l'intérieur de vos maisons en vous achetant de la belle tapisserie à bon marché.

PROPRIÉTÉ A VENDRE OU A LOUER 268, rue Saint-Georges (angle Saint-Georges et Saint-Marguerite). S'adresser sur les lieux.

Allez faire vos achats à la librairie Prévost, no 4, rue Sainte-Julie. Vous y trouverez tout ce qu'il faut pour les écoliers et les écolières, en fait de livres, cahiers, encre, plumes, crayons, ardoises, muclage, sacs, valises, etc.

La ligne de librairie-papeterie y est des plus complètes. On vient précisément d'y recevoir une série de nouveaux volumes: romans et autres; de même qu'un assortiment incomparable de papier à lettre en boîte.

Un stock considérable de jouets, y est venu à bon marché.

Tapisserie, stores, porte-rideaux, etc. etc.

De plus, on y trouve les parfums et tous les autres articles de toilette des meilleures marques.

Assortiment de tabac, cigares, cigarettes choix de pipes, etc.

LISEZ BIEN: Pour tout achat d'au moins \$2.00, un livre très utile: "Le Manuel de la Ménagère", est offert gratuitement au client. Hâtez-vous d'en profiter.

Des fleurs naturelles. Avez vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissance, mariage, décès, etc. adressez vous à la pharmacie Fournier qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Vous ferez votre choix sur catalogue. Livrai-on prompt.

ALLEZ acheter la tapisserie dont vous avez besoin à la LIBRAIRIE PRÉVOST où un stock considérable est vendu à des prix excessivement bas. Allez vite vous en convaincre et en profiter.

**Chagrins et Inquiétudes**  
**Accouchement**  
**La Grippe**  
**Excès et Surmenage**  
 causent  
**La Prostration Nerveuse.**  
 Prenez le nouveau remède

**Asaya-Neurall**  
 (Marque de Commerce)

qui contient la matière phosphore requise pour le rétablissement des nerfs.

Une Abaillille gratis, suffisant pour un traitement d'une semaine (et qui provoque un relèvement dans votre cas) ainsi qu'un livret expliquant la formule avant d'être demandé, par la Cie Davis & Lawrence, Montréal.

FIERI FACIAS DE BONIS et DE TERRIS

Cour Supérieure  
District de Terrebonne  
Sainte-Scholastique,  
No. 402

NOEL LAURIN, demandeur, vs. EDOUARD SENEAL, défendeur.

1. Propriétés appartenant à Edouard Sénécal, le défendeur en cette cause, savoir: Les lots suivants comprenant tous les lots de la subdivision officielle, depuis le No 1 jusqu'au No 225 inclusivement, d'une terre située en la paroisse de Saint-Eustache, district de Terrebonne, comme étant connue et désignée pour ladite paroisse de Saint-Eustache comme étant le lot originaire cent cinquante et un (151).

2. Les lots suivants: Nos 1 à 122 inclusivement, Nos 129 à 342 inclusivement, Nos 345 à 348 inclusivement de la subdivision officielle d'une terre située en la paroisse de Saint-Eustache, district de Terrebonne, et connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels pour ladite paroisse de Saint-Eustache comme étant le numéro originaire cent cinquante-deux (152).

Pour être vendus à la porte de l'église catholique du village de Saint-Eustache, dit district, le deuxième jour de novembre prochain 1915, entre deux et trois heures de l'après-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST, Shérif.  
Bureau du shérif,  
Sainte-Scholastique, 22 septembre 1915.

MANDAT DU CURATEUR

Cour Supérieure  
District de Montcaim  
Mont-Laurier  
No. 145, à savoir: }

IN RE VICTOR GINGRAS, marchand, du village de Mont-Laurier, district de Montcaim, débiteur insolvable; et VINCENT LAMARRE, des cité et district de Montréal, curateur; et GAULT BROTHERS COMPANY LIMITED, une corporation ayant son principal bureau d'affaires dans les cité et district de Montréal, requérante.

Un lopin de terre faisant partie du lot (No 24) vingt-quatre, du premier rang du canton Campbell, dans le comté Labelle, dans la province de Québec, mesurant cinquante pieds (50) de largeur par toute la largeur entre la rue publique et le ruisseau Villemore; borné en front à l'ouest par la rue publique, à l'est par ledit ruisseau, au sud par la terre de J.-L. Fortin, et au nord par Jean-Baptiste Forget — avec bâtisses dessus érigées.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame de Fourvières, au village de Mont-Laurier, le quinzième jour du mois de novembre de l'année 1915, à dix heures de l'avant midi.

RODOLPHE ROBERT, Shérif.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure  
District de Terrebonne  
Sainte-Scholastique,  
No. 433

Dame ELISABETH BRUNETTE, demanderesse; vs. EDOUARD SENEAL, défendeur.

Propriétés appartenant à Edouard Sénécal, le défendeur en cette cause, savoir: 1. Les lots suivants: Nos 1 à 39 inclusivement, Nos 54 à 59 inclusivement, Nos 72 à 90 inclusivement, Nos 100 à 101 inclusivement, Nos 104 à 119 inclusivement, Nos 133 à 134 inclusivement, Nos 137 à 141 inclusivement, Nos 150 à 173 inclusivement, Nos 178 à 210 inclusivement, Nos 216 à 242 inclusivement, Nos 247 à 249 inclusivement, Nos 257 à 277 inclusivement, Nos 281 à 285 inclusivement, Nos 287 à 320 inclusivement, Nos 333 à 357 inclusivement, Nos 364 à 394 inclusivement, Nos 407 à 424 inclusivement, Nos 428 à 431 inclusivement, Nos 435 à 502 inclusivement, Nos 505 à 557 inclusivement, Nos 562 à 569 inclusivement, Nos 573 à 594 inclusivement, Nos 607 à 615 inclusivement, Nos 618 à 653 inclusivement, Nos 656 à 665 inclusivement, Nos 667 à 672 inclusivement, Nos 674 à 716 inclusivement, Nos 719 à 723 inclusivement, Nos 728 à 738 inclusivement, de la subdivision officielle d'une terre située en la paroisse de Saint-Eustache, district de Terrebonne, connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels pour ladite paroisse de Saint-

Eustache, comme étant le numéro originaire cent cinquante-deux (152).

Pour être vendus à la porte de l'église catholique du village de Saint-Eustache, dit district, le deuxième jour de novembre prochain 1915, entre deux et trois heures de l'après-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST, Shérif.

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité du village de Mont-Laurier, comté de Labelle

No. 28. — RÉGLEMENT DE PROHIBITION

Il est ordonné et statué par règlement de ce conseil comme suit: La vente de liqueurs enivrantes et l'émission des licences, en conséquence et pour cet objet, sont, par le présent règlement, prohibées dans la municipalité du village de Mont-Laurier, comté de Labelle, en vertu et en exécution de la section quinzième du chapitre cinquième du titre quatrième des Statuts refondus de Québec, 1909.

Le présent règlement devant être soumis aux électeurs municipaux conformément aux termes de la section quinzième du chapitre cinquième du titre quatrième des statuts refondus de Québec 1909. (Signé) Anth. DUBREUIL, Maire, A. JUTEAU, Secrétaire-trésorier.

Certifié vraie copie, A. JUTEAU, Secrétaire-trésorier.

E-tach, comme étant le numéro originaire (148) cent-quarante-huit.

2. Les lots suivants: Nos 3 à 16 inclusivement, Nos 30 à 31 inclusivement, Nos 34 à 65 inclusivement, Nos 74 à 89 inclusivement, Nos 100 à 191 inclusivement, Nos 193 à 215 inclusivement, Nos 223 à 225 inclusivement, Nos 236 à 323 inclusivement, Nos 333, 334, Nos 336 à 355 inclusivement, Nos 358 à 386 inclusivement, Nos 388 à 437 inclusivement, Nos 490 à 511 inclusivement, Nos 513, 514, Nos 517 à 540 inclusivement, Nos 543, 544, de la subdivision officielle d'une terre située en la paroisse de Saint-Eustache, district de Terrebonne et connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels pour ladite paroisse de Saint-Eustache comme étant le numéro originaire (150) cent-cinquante.

Pour être vendus à la porte de l'église catholique du village de Saint-Eustache, dit district, le deuxième jour de novembre prochain, 1915, à deux heures de l'après-midi.

LAPOINTE & PRÉVOST, Shérif.

Bureau du shérif,  
Sainte-Scholastique, 22 septembre 1915.

ON DEMANDE maintenant

un vendeur de confiance pour être notre agent dans le comté de Terrebonne et les comtés voisins.

PAYE HEBDOMADAIRE Equipement gratuit, territoire exclusif et spécialités rémunératrices. Nos agences sont les meilleures parce que nous vendons seulement des produits de haute qualité à des prix raisonnables avec garantie de livraison en bon état. Les produits des pépinières se vendent beaucoup, cette année et on peut gagner de l'argent. Pour renseignements, s'adresser au géant des ventes, PELHAM NURSERY CO., TORONTO, Ont.

AVIS PUBLIC

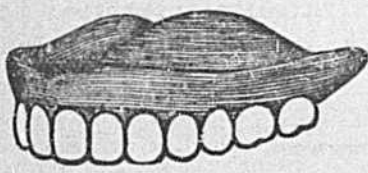
Province de Québec  
Municipalité du village de Mont-Laurier

Aux habitants et électeurs municipaux de la municipalité du village de Mont-Laurier: Avis public est par les présentes donné par Abondus Juteau, secrétaire-trésorier de ladite municipalité, que le règlement No. 28, intitulé "Règlement de Prohibition", adopté par le conseil municipal de ladite municipalité, à sa session spéciale tenue au village de Mont-Laurier, au lieu ordinaire de ses sessions, le samedi dix-huitième jour du mois de septembre mil neuf cent quinze, sera soumis à l'approbation

M. Edouard Drouin offre ses services au public comme courtier d'immeubles. Toute personne qui désire acheter une terre ou propriété, ou bien vendre ou échanger une propriété, peut s'adresser à lui. M. Drouin a de nombreuses relations d'affaires à Montréal où il a un bureau au No. 430, avenue Mont-Royal Est. Son bureau de Saint-Jérôme est au No. 114, rue Saint-Georges.

**Sirop de Dr Fred Demers pour les enfants** est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les bescins des bébés et enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord : 118 et 120 rue Labelle. Table excellente, chambres spacieuses, écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.



**NOS DENTS**

Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, insalubres. GARANTIES. Grande satisfaction à tous. Institut Dentaire Franco-Américain INCORPORÉ 162, rue Saint-Denis, MONTREAL



**SANTAL MIDY**

Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections.

**POUR VOUS, SPORTMEN**

Toute la chaîne des LAURENTIDES, depuis le TÉMISCAMINGUB jusqu'au SAGUENAY est peuplée de gibier et de poissons. Il en est de même de celle des Alleghany, depuis les CANTONS DE L'EST jusqu'à la GASPÉSIE. L'ORIGINAL, le CARIBOU, le CHEVREUIL, et la PERDRIX abondent dans les bois, et les SALMONIDES (Truites, Ouananiche et Saumon), dans les lacs et rivières. La pêche et la chasse sont LIBRES pour tous les citoyens de la province, sur tous les territoires et eaux non affermés. Les NON RÉSIDENTS doivent se munir d'une licence dont le prix varie, suivant le cas, de \$5., \$10., à \$25. Des COUPONS (tags) sont requis pour le transport du gibier. Il est DÉFENDU de tuer le CASTOR, la FEMELLE DE L'ORIGNAL, les oiseaux d'AGRÈMENT, et de faire le COMMERCE de la PERDRIX. Rivières, lacs et territoires de chasse à louer. Dans toutes les régions de la province de Québec, au PRIX MINIMUM de \$3. LE MILLE CARRÉ. Pour les permis de chasse et de pêche, renseignements, cartes, etc., s'adresser à M. L.-E. Carufel, 82, rue Saint-Antoine, Montréal; ou au Ministère de la Colonisation, des mines et des pêcheries, Québec.

**Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête** Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout. Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

**UN TONIQUE IDEAL**

Lorsque vous avez la tête fatiguée et pesante, la langue chargée, et que vous vous sentez épuisé et bon à rien sans savoir réellement ce qui vous affecte, il est probable que tout ce qu'il vous faudra pour vous restaurer la santé et la force, sera quelques doses d'un remède tonique, digestif et certain, tel que le Sirop de la Mère Seigel. Prenez le après chaque repas durant quelques jours et remarquerez le grand bien qu'il fera à votre digestion au foie et aux intestins, comment il restaurera une activité calme et salutaire à ces organes importantes et ainsi il vous rendra capable de gagner plus de vigueur, d'activité et de santé.

**POUR L'ESTOMAC ET LE FOIE SIROP DE LA MERE SEIGEL**

La nouvelle bouteille de \$1.00 contient trois fois plus que la bouteille d'essai se vendant 50c. 5015

**U. Lepage, MARCHAND de MEUBLES**



Constantement en magasin un très beau choix de meubles, tels que: Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine. Lits-couches. Couchettes en fer, Sommiers. Meubles de fantaisie, Matelas, Oreillers. Lits de plumes. — SPECIALITÉS — Réparations de meubles de tous genres. Encadrement de gravures, etc. LE TOUT A TRES BAS PRIX. 167, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME



**FERROVIM**

The Invigorating Tonic. Rend le Sang Riche et donne la Force et la Vigueur. \$1.00 bouteille. La Cie Davis & Lawson, Montréal.



**Dr. L. Emulsion**

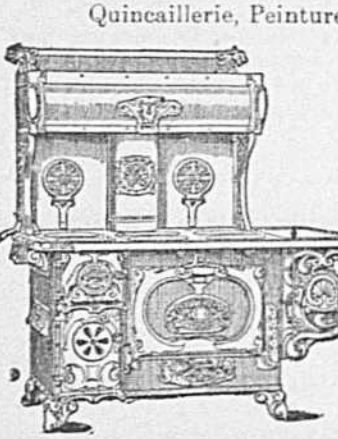
DEVRA ÊTRE PRISE SI VOUS ÊTES MAIGRE ET DÉPRIMÉ. Bouteilles de \$1.00 et \$1.50. La Cie Davis & Lawson, Montréal.

**Vos maux de tête**



Sont probablement causés par votre vue défectueuse. Vous pouvez y remédier en portant des verres appropriés. Nous sommes spécialistes en la matière et notre réputation est bien établie par de longues années de succès constants. L'INSTITUT OPTIQUE 144, rue Sainte-Catherine Est Angle avenue Hôtel-de-ville MONTREAL Spécialiste Beaumier, le meilleur de Montréal. Cette annonce rapportée vaut 15 centimes par tout achat de LUNETTERIE. Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

**S.-G. LAVIOLETTE**



Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc. POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE. POELES ROYAL FAVORITE. Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction. COURROIES de toutes sortes, SCIÉS RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDRE A FUSIL. Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition. LAMPES ELECTRIQUES de lère qualité, à 25 cts. S.-G. LAVIOLETTE Angle des rues St-Georges et Ste-Anne SAINT-JEROME

**CANADIAN PACIFIC**

De Montréal: 1. Mont-Laurier, excepté le dimanche, 8.45 a.m. 2. Mont-Laurier, excepté le dimanche, 4.15 p.m. 3. Sainte-Agathe, excepté le dimanche, 4.30 p.m. 4. Saint-Jérôme, tous les jours, 11.15 p.m. 5. Nominique, le dimanche, 9.45 a.m. 6. Sainte-Agathe, le dimanche, 10.15 a.m. 7. Sainte-Agathe, le dimanche, 1.15 p.m. 8. Sainte-Agathe, le dimanche, 1.15 p.m. 9. Sainte-Agathe, le dimanche, 1.15 p.m. 10. Sainte-Agathe, le dimanche, 1.40 p.m. Pour Montréal: de Nominique, le lundi, 4.00 a.m. de Sainte-Agathe, tous les jours, 6.45 a.m. de Mont-Laurier, excepté le dimanche, 8.00 a.m. de Mont-Laurier, excepté le dimanche, 1.30 p.m. de Saint-Jérôme, tous les jours, 6.25 a.m. de Sainte-Agathe, le dimanche, 5.10 p.m. de Nantel, le dimanche, 6.30 p.m. de Sainte-Agathe, le dimanche, 7.30 p.m. de Mont-Laurier, le dimanche, 7.00 p.m.

**ARTHUR FORTIN, L. L. B. AVOCAT**

137, rue Labelle, Saint-Jérôme. Près du palais de justice.

**Les placements les plus surs**

se font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons constamment qui rapportent de 5% à 6%. Adressez-vous en toute confiance à

**Provincial Securities Ltd.**

105, MOUNTAIN HILL QUEBEC — CANADA

**RECETTES POUR CONSERVER LES CEUFS d'une ponte à l'autre**

Par les Combines Barral. Il vous est facile, par un procédé simple, de conserver les œufs avec toutes leurs qualités et une fraîcheur parfaite, pendant 10 à 12 mois. Ce procédé de conservation est vraiment économique puisqu'il permet de garder frais des œufs achetés à 20 et 25 cent pour les vendre 8 ou 10 mois plus tard, suivant les saisons. 50 et même 75 cent la douzaine, c'est du 100 pour cent en une seule année. CIRCULAIRE GRATUITE.

**OCTAVIEN ROLLAND**

Dépôt No. 26, 53, rue Notre-Dame Est, Montréal.

**J.-A.-G. ETHIER, G. R.**

Député — Avocat. SAINTE-SCHOLASTIQUE, P. Q. Suit les cours des districts de Terrebonne, Ottawa, Montréal.

**Hotel VICTORIA**

J.-L. Patenaude, Prop. Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains. Angle des rues Labelle et Sainte-Anne SAINTE-JEROME

**Elie Meunier MANUFACTURIER**

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures. Bois de charpente, Bois préparé Tournage, Découpage, etc. Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin, SAINT-JEROME

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-proprétaire.

**Maison P. SIMARD**

Saint-Jérôme, P. Q. La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

**Epiceries de choix**

DES MEILLEURES MARQUES; Vins et Liqueurs

- Gin!** John De Kuyper — Melchers — James de Ruyper
- Rye** Seagram 83 — Canadian Club — Special Selected, 5 ans.
- Scotch** John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Rodrick Duha
- Liqueurs fines** Bénédicte — Crème de Menthe — Cacao — Curaçao — Maraschino — Kirsch — Kummel — Anisette — Grenadine.
- BIRRH** DUBONNET, VIN ST. MICHEL, VIN CLARET Barthon & Guestier, SAUTERNE, BEAUNE, MACON, CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie, RHUM St. George — Anchor.
- Cognacs** Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin V. S. O. P. — Hennessy — Martel.
- SPECIALITÉS** César Collin — Hamel Gentibert — G. Ramard, etc.

**La meilleure politique à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne. La**

**Banque d'Hochelega**

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital autorisé: \$4,000,000. Capital payé: \$4,000,000. Fonds de réserve: \$3,700,000. DIRECTEURS: J.-A. Vaillancourt, président; Hon. F.-L. Beique, vice-président; A. Turcotte, E.-H. Lemay; Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner; A.-A. Larocque. Beauty Lemay, gérant général.

**SUCCURSALE SAINT-JEROME**

F. VEZINA, gérant.

**La Caisse d'Economie des Cantons du Nord**

— SAINT-JEROME, P. Q. — Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. R. DESCHAMBAULT — GÉRANT

J.-M. DORION, agent général de la Sun Life Office (A. D. 1710), actif \$25,000,000, dépôt au Canada pour garantir les pertes causées par le feu, \$425,000, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

**A.-P. LAPLANTE**

Agent d'Assurances. Fait la collection, la comptabilité et les travaux de clavographie. 16, rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

**C. A. Lorrain**

Agent general d'Assurances. Telephone Bell No. 58. 157, rue Saint-Georges SAINT-JEROME, P. Q.

**MUSIQUE FRANÇAISE** **BRODERIE FRANÇAISE**

RAOUL VENNET

NÉGOCIANT IMPORTATEUR 642 ST. DENIS, MONTREAL.

GROS SUCCÈS POUR NOTRE MUSIQUE ENVOYÉE EN APPROBATION. CLASSIQUE, MODERNE, NOUVEAUTÉS. EXCLUSIVITÉ DES PRINCIPAUX COUTEURS FRANÇAIS. TOUTES LES MÉTHODES SPÉCIALES DE MUSIQUE RELIGIEUSE. REPRESENTANT POUR TOUT LE CANADA DU CÉLEBRE GÖTTON & BRODER M.F.A. SE TROUVE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS.

ENVOI FRANCO CONTRE PATRONS ÉTAMPÉS 25¢ PATRONS PERFORÉS

Dr Arcadius Dionne

Chirurgien-Dentiste

Bureau ouvert tous les jours

Angle des rues Sainte-Anne et Saint-Louis En face du Château Larose SAINT-JEROME

EUGÈNE PRÉVOST, L. I. C. RODOLPHE BÉDARD, L. I. C.

Prévost & Bédard

LICENCIÉS INSTITUT COMPTABLES. Experts comptables et Liquidateurs de faillites. Régléments promptement effectués.

Chambre 506 Edifice Royal Trust 107, rue Saint-Jacques MONTREAL

**Vos Forces**

AUGMENTEZ vos forces, combattez l'anémie en faisant usage d'un tonique-reconstituant comme le VIN ST-MICHEL qui vous donnera une santé rayonnante. Les médecins prescrivent le VIN ST-MICHEL parce qu'il enrichit le sang, tonifie l'organisme, augmente l'appétit, fortifie et stimule l'activité du cerveau. Achetez-en une bouteille aujourd'hui. Il est en vente partout.

**BOIVIN, WILSON & CIE., Limitée, Seuls Agents, Montréal.**

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

**Banque des Marchands du Canada**

Fondée en 1864 par charte du gouvernement fédéral

Capital payé..... \$ 7,000,000  
Fonds de réserve..... 7,000,000  
Total des dépôts..... 62,729,163  
Total de l'actif..... 86,190,464

**Recouvrements (Collection)**

Ayant 221 succursales et agences au Canada, nous avons des facilités pour faire les recouvrements (collection).

**Département d'Épargne**

Nous portons une attention particulière aux comptes d'épargne. Un dépôt de \$1. est suffisant pour ouvrir un compte. L'intérêt est oué au plus haut taux courant, est ajouté au capital deux fois par année sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande ou de présenter le livret.

**Dépôts remboursables sans avis**

Deux ou plusieurs personnes peuvent ouvrir un compte en commun et retirer de l'argent individuellement au moyen d'un reçu signé à cet effet.

**SUCCURSALE SAINT-JEROME**

J.-N. LORRAIN, Gérant.